

LE CORPS DU LEADER

© L'Harmattan, 2008
5-7, rue de l'École polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattanl@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-06157-6
EAN : 9782296061576

Sous la direction de
Omar Carlier et Raphaëlle Nollez-Goldbach

LE CORPS DU LEADER

Construction et représentation dans les pays du Sud

L'Harmattan

Remerciements

Cet ouvrage donne une forme écrite finale, assez proche du canevas initial, aux contributions présentées à la table ronde ayant pour thème *La construction corporelle du leadership politique dans les pays du Sud à l'époque contemporaine*. Table ronde organisée les 15 et 16 décembre 2005 par le Laboratoire SEDET (Université Paris VII), au titre de l'un de ses axes de recherche. Cette table ronde n'aurait pas pu se tenir, son prolongement imprimé n'aurait pas pu aboutir, sans le soutien scientifique et financier du SEDET, et l'activité diligente de son secrétariat. Je remercie Alain Forest, Eric Guerassimoff, et Chantal Chanson-Jabeur, respectivement directeurs et directrice adjointe, qui ont encouragé le projet et facilité sa réalisation, mon collègue Issiaka Mandé, pour son concours dans la mise au point de la maquette, Isabelle Nicaise et Sylviane Cheminot, pour le suivi technique de la table ronde. Ma reconnaissance va également aux institutions : la présidence de Paris VII, la MSH, et l'ISSMM (EHESS), qui ont accepté d'apporter une aide financière additionnelle, permettant ainsi de garantir la participation de collègues enseignants-chercheurs venant de loin. Mais le livre lui-même n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide décisive de Raphaëlle Nollez-Goldbach qui, en sus de sa contribution personnelle, a effectué tout le travail de relance des auteurs, de rassemblement et de relecture des textes, d'insertion du matériel iconographique, de composition de la maquette et de mise aux normes de l'ensemble pour l'édition.

Table des matières

Remerciements	p. 7
Présentation	p. 13

Première partie

L'ancêtre fondateur, la guidance et le charisme

1. Le corps politique, métaphore du pouvoir souverain
Raphaëlle Nollez-Goldbach p. 27
2. Autour du Grand timonier
Nora Wang p. 39
3. La politique vestimentaire du Mahatma Gandhi
Max-Jean Zins p. 69
4. Esthétique du paraître et théâtralisation du pouvoir bourguibien
Mohamed Kerrou p. 89
5. Nelson Mandela, entre invisibilité et omniprésence (1962-1990)
Odile Goerg p. 119
6. Les cornes de Lénine et le sixième doigt de Staline.
Représentations populaires et culture politique soviétique
Amandine Regamey p. 133

Deuxième partie

Vecteurs et symboles du corps politique

A) Vecteurs : le pouvoir des figures

1. Toccata et fugue autour de quatre portraitsv du « Libertador »
Simon Bolivar (1783-1830)
Jean Piel p. 153
2. Les images de l'émir Abdelkader Abdelkader, de l'Algérie
coloniale à l'Algérie algérienne
François Pouillon p. 163

3. Pouvoir, modernité et visibilité : l'évolution de l'iconographie sultanienne à l'époque moderne
Edhem Eldem p. 171
4. Figures du pouvoir, pouvoir des figurines : étude des représentations des chefs politiques sur l'iconographie postale maghrébine
Arnaud Colinart p. 203

B) Objets, symboles : les figures du pouvoir

1. Variations sur le couvre-chef, Philibert Tsiranana, président de la République Malgache (1956-1972)
Faranirina V. Rajaonah p. 221
2. Le rôle politique et social du vêtement en Éthiopie dans la première moitié du XX^e siècle à l'aune des photographies du *negusä nägäst* Haïlé Sélassié
Estelle Sohier p. 245
3. Messali et son look. Du « jeune Turc » citadin au *za'im* rural, un corps physique et politique construit à rebours ?
Omar Carlier p. 263
4. Allal El-Fassi, entre le turban du 'Alim d'Al-Qaraouiyyine et le Tarbouch du *Zaïm* politique
Jamaâ Baida p. 301

Troisième partie

Registres de l'incarnation

1. Essai d'histoire d'une mythologie politique : de Joseph-Désiré Mobutu à Mobutu Sese Seko
Isidore Ndaywel è Nziem p. 313
2. Norodom Sihanouk, occuper l'espace, habiter l'absence
Alain Forest p. 335
3. Nasser, une esquisse
Jean Lacouture p. 345

Quatrième partie

Le Corps des femmes

1. Champ politique, femmes et corps invisibles au Bangladesh
Monique Selim p. 351
2. La classe d'Indira Gandhi : héritage et invention d'un style
subtilement versatile
Stéphanie Tawa Lama-Rewal p. 365
3. Des femmes chefs et de leur apparence en Afrique noire
Catherine Coquery-Vidrovitch p. 381

Présentation

La construction et la représentation corporelles du leadership politique dans les « pays du Sud » à l'époque contemporaine

Omar Carlier
Université Paris 7 – EHESS

Le pouvoir se donne à voir, il se met en scène¹. Son action est théâtrale, cérémonielle, protocolaire, et se soutient de l'émotion autant que de la raison². Si la culture politique moderne se caractérise par l'émergence d'un espace discursif ouvert, où des acteurs s'affrontent sur une scène publique à partir d'arguments fondés en raison³, la politique comme champ de lutte pour la direction d'un parti ou d'un pays, sinon comme continuation de la guerre par d'autres moyens, mais aussi comme unité englobante, et comme dimension hyperbolique du lien social, continue de faire appel autant à la monstration qu'à la démonstration. Son efficacité est stratégique, elle est aussi symbolique. Elle fait appel à la raison des gestes⁴, et pas seulement à celle des textes. Elle postule l'expressivité et l'intelligibilité du corps.

Dans cette « bio-esthétique » du politique, le corps physique de l'acteur, chef de bande ou chef d'État, dirigeant ou opposant, prend en effet toute sa part. Ce corps est susceptible de toutes les opérations, minimales et maximales, y compris celle, paradoxale et extrême, de son occultation, pratiquée il y a peu encore dans le Japon de Hiro Ito⁵. Mais le plus souvent, ce corps est fait pour être vu, mieux, pour tenir le

¹ Balandier Georges, *Le pouvoir sur scène*, Paris, Balland, 1980.

² Braud Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Science Po, 1996.

³ Habermas Jurgen, *L'espace public*, Paris, Payot, 1978 (Ed. allemande 1962).

⁴ Schmitt Jean Claude, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard, 1990.

devant de la scène, dans toutes les déclinaisons possibles de sa double enveloppe, dermique et vestimentaire, dans l'immédiateté du face à face ou dans la médiation iconique portée au bout du monde. Le personnage se présente ou est saisi dans l'instantané de son corps, à demi-nu comme Gandhi, vêtu de léopard comme Mobutu, tête rasée et glabre comme Moshé Dayan, enturbanné et drapé comme Khomeyni ou voilé comme Ben Laden⁶. Il se donne à voir aussi en mouvement, à l'instar de Mao exhibant sa vigueur et sa verdeur de vieillard en nageant pendant des heures dans le Fleuve Jaune, ou de Chaban-Delmas, authentique tennisman, pratiquant le jogging bien avant ses successeurs à Matignon ou à l'Élysée. À moins qu'il n'aménage ou ne dissimule la prison de son corps comme Roosevelt, ou fasse parade de son être malade et ne joue de son corps souffreteux comme Mossadegh. Dans tous les cas, il se construit en tant qu'opérateur d'un spectacle qui est à la fois théâtre et action, dans un espace à scène fixe, ou en des lieux multiples, en mouvements incessants, fût-ce dans la tradition apparemment la plus immobile, à l'instar du Dalai Lama, médiatisant avec maestria une posture et une gestuelle séculaires.

On tiendra ici que le travail du corps et sur le corps, fabriqué et montré à partir de son dynamisme physiologique et de son épaisseur charnelle, à la fois « diplomatique, tout entier sang, nerfs, musculature et en même phénoménal, tendu hors de lui-même vers le monde »⁷, participe bien de la performance politique et de son efficace. Or, de tous les « usages sociaux du corps »⁸, celui qui relève du politique est l'un des plus oubliés, sauf sur un plan anecdotique, faute d'être traité sérieusement comme indice, mieux, comme objet à part entière. Ernst Kantorowicz avait pourtant ouvert la voie, sans explorer vraiment la corporéité même du monarque, dans son maître ouvrage, *The King's*

⁵ Dans d'autres sociétés et d'autres cultures, à d'autres époques, le Prince, Empereur ou Sultan, a pu être dissimulé au regard de ses sujets, en relation avec la sacralité de sa personne et de son pouvoir, jouant de la distance avec ses sujets afin d'entretenir la magie et le mystère de cette force « numineuse », érigée en ressource politique.

⁶ Mais aussi bien en kilt comme le Prince Charles, ou chamarré de médailles comme Brejnev. Mieux encore que les photographes, les caricaturistes ont su voir et amplifier, c'est leur métier, les traits les plus distinctifs de leurs personnages.

⁷ Michel Lefeuvre, *Merleau-Ponty au-delà de la phénoménologie*, Paris, Klincksieck, 1976, p. 369.

⁸ On aura reconnu le titre d'un texte célèbre de Marcel Mauss, repris dans *Sociologie et Anthropologie*, introduction de Claude Lévi-Strauss, PUF, 1950. Pour une exploration de cette perspective, Luc Boltanski, « Les usages sociaux du corps », *Annales ESC*, vol XXVI, n° 1, 1971, p. 205

*two bodies*⁹. Faut-il expliquer cette discrétion par l'évidence même du sujet, par l'omniprésence médiatique de l'État incarné dans un monde contemporain envahi par l'image, capable de faire parvenir la duplication photographique au plus loin de ses prises, là même où l'icône est absente, ou interdite, un siècle avant l'irruption de la société-monde satellitaire et cybernétique¹⁰ ? Peut-être. En tout cas, significativement, la superbe trilogie sur le corps initiée par Alain Corbin, Jean Jacques Courtine et Georges Vigarello n'a pas intégré le politique dans sa vaste entreprise¹¹.

On voudrait précisément en appeler de cet oubli, éclairer cet angle mort, en prenant plus particulièrement pour objet le cas des « sociétés du Sud » à l'époque contemporaine (XIX^e-XX^e), que ces dernières aient été soumises ou non à la domination coloniale directe, là où le manque est peut-être le plus manifeste¹². Qu'en est-il de la construction et de la représentation « physique » du leadership politique dans ces pays au temps des affirmations nationales, des indépendances, des Révolutions, celui des Sun Yat Sen et des Zaghoul, des Haya della Torre et des Soekarno, des Ho et des Mao. Comment ces sociétés et cultures en mouvement produisent-elles du politique à partir de leur fond propre, de façon originale, par l'action et le style, dans la corporéité même de l'action, au regard du processus général d'acculturation à la modernité ?

⁹ Kantorowicz Ernest, *The King's two bodies*, Princeton, 1957. Pour la traduction française, *Les deux corps du Roi. Essai sur la théologie politique au Moyen Âge*, Gallimard, 1989.

¹⁰ Mais bien d'autres raisons seraient à rechercher et à élucider.

¹¹ Même dans le tome 3, consacré au contemporain. *Histoire du corps*, Seuil, 2005-2006. T1 *De la Renaissance aux Lumières*, 2005. T2 *De la Révolution à la Grande Guerre*. T3 *Les mutations du regard : le XX^e siècle*, 2006.

¹² Ce découpage « géographique » de l'objet, qui correspond en partie la différenciation en « aires culturelles », ne présuppose aucune différence d'essence entre Orient et Occident, Nord et Sud, sociétés industrielles et pays hier « sous-développés », aujourd'hui « émergents », autrement dit entre « eux » et « nous ». Il rend compte des compétences mobilisées pour la circonstance, et prend acte d'un état des lieux bibliographique pour les pays qui les occupent. Ce livre est en effet la traduction éditoriale de la table ronde que j'ai proposée sur ce thème au laboratoire SEDET de l'Université Paris VII-Denis Diderot, en décembre 2006. Héritier du Laboratoire Tiers-Monde, constitué naguère sur la base d'une approche comparatiste, interdisciplinaire et critique des Sociétés et États regroupés alors sous ce nom, au temps du clivage entre Centre et Périphérie, et de la bipolarisation du monde, le SEDET continue d'explorer et parcourir la sphère tricontinentale, allant de Amérique Latine à l'Asie du Sud-est, en passant par l'Afrique, dans un tout autre contexte historique et historiographique.

Cette problématique de la puissance démonstrative du corps de l'acteur politique mis en scène, à la fois conditionnée et inventée, construite mais plus ou moins bien contrôlée, on souhaite l'explorer ici du côté du visage façonné, de la morphologie étudiée et ajustée, du geste et de la voix travaillés, mais aussi du parent et du vêtement étudiés, au moins autant que du côté de la théâtralisation et de la médiatisation globales de la scène politique, pour lesquelles l'homme-fétiche se transforme parfois lui-même en metteur en scène, et par lesquelles ce travail spécifique sur le corps prend tout son sens¹³. Comme le sujet lambda, l'acteur politique en devenir a déjà appris à vivre dans et avec sa physionomie, sa morphologie, sa physiologie, à communiquer avec elles et à partir d'elles, dans la relation à autrui¹⁴, avant de se distinguer progressivement ou de s'affirmer tout à coup, dans la signalétique de son personnage, comme roi sans couronne ou jeune révolutionnaire attractif, quel que soit l'écart entre l'héritier et le parvenu, l'*insider* et l'*outsider*, le contexte et le registre de l'entrée en politique. Comme lui, il doit affronter la traversée de la vie, la métamorphose et l'usure d'un corps confronté à l'épreuve du temps, mais il importe plus particulièrement au leader politique durablement installé dans son rôle, prince régnant, président à vie, dictateur au long cours, d'adapter son corps politique à son vieillissement tant biologique que symbolique. La fin de vie, la fin de règne, appellent de constants ajustements, comme le montrent respectivement deux reines d'Angleterre¹⁵, ou encore le pape Jean Paul II, martyrisé dans son être devant les caméras du monde entier. Mais l'entrée en scène initiale est de première importance (Gandhi, par deux fois, du Cap au Gange), même si le retour l'est aussi (Bourguiba à Tunis). Sans avoir été nécessairement « programmé » pour les plus hautes fonctions, comme l'ont été Kennedy, Sihanouk, Indira Gandhi (*priadarshini*, belle à voir), mais déjà individualisé, socialisé et sexué par le corps, il est né et a

¹³ Le cas est bien connu pour les sociétés « occidentales », notamment dans ses formes d'expression totalitaires, surtout depuis Georges Mossé (*The Nationalization of the Masses*, New York, 1975), et Ian Kershaw (*The Hitler myth*, Oxford University Press, 1982) à propos de Hitler, construisant son personnage de Führer entre l'architecture monumentale d'Albert Speer et l'esthétique corporelle de Leni Riefenstahl. Beaucoup moins pour les Sociétés et États de l'ancien Tiers-monde.

¹⁴ Et à son visage. Pour Emmanuel Levinas, « l'épiphanie du visage est l'horizon du sens », selon la lecture que Alexandre Jaunait donne de cette catégorie princeps dans l'œuvre du philosophe de l'altérité absolue, au moment de dire la part du politique dans sa critique de la Totalité. Cf *Y a-t-il une pensée politique chez Levinas ?*, mémoire IEP Paris, 1996.

¹⁵ Victoria puis Elisabeth, de surcroît impératrices des Indes.

grandi avec lui, formé à l'expérience de l'altérité par le visage de l'Autre¹⁶. Ce corps est trop grand (De Gaulle) ou trop petit (Bonaparte), trop gros (Farouk) ou trop mince (Lincoln). Celui qui l'habite est boiteux comme Talleyrand, bègue comme Démosthène, insolent de beauté comme Mandela. Plus l'espace public prend d'importance, plus la scène politique gagne en extension et la fonction en élévation, plus « l'agir communicationnel » s'intensifie, plus le corps propre de l'acteur politique devient un matériau et un outil susceptible de faire la différence, plus sa maîtrise devient une ressource et un enjeu. D'un handicap supposé, le « virtuose », au sens de Weber, saura faire un atout, composant un personnage, ou confortant une image. La haute taille du Général est comme la métaphore physique du géant politique, tout aussi bien caustique et débonnaire, quand la caricature de Faizan humanise la statue du commandeur. Jouant d'une relation similaire, mais inverse, la légende napoléonienne, construite du vivant de l'Empereur, souligne à l'envie la grandeur du petit homme. Dans ce dernier registre, Bourguiba, Hitler, quasi contemporains, compensent leur petit format par une hyperesthésie gestuelle et verbale soutenue par un regard bleu magnétique.

Mais tout compte, l'enveloppe du corps autant que le corps. L'invention réfléchie d'un uniforme, le choix délibéré d'un habit, ou le port spontané d'un vêtement, chez les leaders politiques et les chefs d'État, « montreurs de conduite » par excellence, participent de ce savoir-faire, quelle que soit la part éventuelle prise par leurs conseillers, bien avant l'apparition des *spin doctors*¹⁷. Cette intelligence vestimentaire ne renvoie pas au caprice d'un esprit tenu pour excentrique par les siens, comme ce fût le cas du Sultan Abdelaziz, bientôt destitué par le maghzen marocain, à la veille du Protectorat, ou à la démesure tragique et grotesque d'un dictateur post-colonial, à la façon de Bokassa ou de Amin Dada. Elle est à la fois la marque et

¹⁶ Emmanuel Levinas, *Totalité et infini*, ed Martinus Nijhoff, p. 37.

¹⁷ Je reprends ici quelques éléments de présentation d'une approche comparée des dispositifs vestimentaires mis en œuvre par les principaux leaders politiques ou chefs d'État maghrébins, en deçà et au-delà des indépendances, Omar Carlier, « Corps politique et habits de l'État. La construction vestimentaire du leadership dans le Maghreb contemporain », IRMC-CNRS, Tunis, à paraître, 2008. Si le marketing politique n'a pas encore atteint en leur temps et lieu la sophistication d'aujourd'hui, les Sun Yat Sen et les Haïlé Sélassié savent bien, de part et d'autre des années 1900, se construire un corps, façonner un look, utiliser et manipuler la photo, s'adapter à toutes les situations et tous les contextes d'interlocution, en meeting ou en conférence de presse, chez eux ou à l'étranger, face aux journalistes américains pour le fils du peuple, ou devant la SDN pour le roi des rois.

l'indice d'un mode d'action politique rationnel utilisant les symboles comme ressource politique¹⁸, même s'il relève le plus souvent d'un véritable « bricolage », au sens de Lévi-Strauss, bien moins improvisé qu'il ne paraît. L'acteur central joue en effet d'un *background* social et culturel rapporté à une tradition « nationale » ou « dynastique » – plus ou moins fixée et figée¹⁹, authentiquement indigène ou au contraire parfaitement inventée²⁰ – mais adapte et adopte tout aussi bien une mode civile ou militaire étrangère, une « tradition révolutionnaire » exogène, importée et réinventée, à des degrés et pour des usages très divers, avec des succès très variés²¹. Entre mimétisme ostensible, contamination inconsciente, et inventivité débridée, s'opère la circulation internationale des objets, tissus et patrons de la panoplie vestimentaire. Il faudrait analyser par exemple le moment et les modalités d'un autre « emprunt russe », celui qu'effectue le Sultan Ottoman auprès des Tsars, qui se transforme en emprunt des Mamluks égyptiens et tunisiens auprès des Ottomans. Inversement, à l'autre bout de la chaîne chronologique et géographique, et pour nous en tenir au couvre-chef, on pourrait partir de l'opposition entre la chéchia de Messali et le kalbak de Ferhat Abbas pour remonter les variantes de la filière « turque », dont l'une au moins nous emmènerait jusqu'à Petrograd ou Moscou. L'acteur central sélectionne ou crée sa propre marque, rejoignant le cas échéant par en haut ce qui a déjà cours par en bas, alors que la vie publique et la personnalité en public se redéploient au temps du capitalisme industriel²², après la montée en puissance de la « société des apparences »²³. Dans tous les cas, le vêtement, deuxième

¹⁸ Claude Lévi-Strauss, « L'efficacité symbolique », in *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958. Raymond Firth, *Symbols, Privet and Public*, Ithaca, Cornell University, 1973.

¹⁹ Par exemple la gandoura blanche des sultans Alaouites (et de l'élite fassie), qui n'a guère changée entre la représentation picturale qu'en donnent dès 1832 les *Carnets* de Delacroix et les clichés multiples qu'en prennent les photographes au début des années 1900.

²⁰ L'analyse en est devenue classique depuis Eric Hobsbawm, notamment quand ce dernier montre, entre bien d'autres exemples, avec son humour habituel, que le célèbre kilt écossais est d'abord une fabrication anglaise. Eric J Hobsbawm et TO. Ranger, *L'invention de la tradition*, ed Amsterdam, 2006.

²¹ Ainsi, la tentative de Ben Bella d'imposer le col Mao et la vareuse chinoise à la classe politique algérienne au temps de l'Autogestion (1963-1965) n'a pas eu de suite.

²² Richard Sennett, *The fall of public man*, Norton, 1992.

²³ Daniel Roche, *La culture des apparences. Une histoire du vêtement, XII^e-XVIII^e*, Paris, Fayard, 1989.

peau de l'enveloppe humaine, qui a partie liée avec le plus intime de soi, ne saurait échapper à la combinaison entre « moi social » et « moi profond ». Chez l'homme politique, le vêtement donne corps à la pratique politique, par l'appropriation individuelle et subjective d'une enveloppe objective ou du moins socialement construite. Il fait vivre un statut, personnalise une fonction, incarne ou souligne une norme, fût-ce dans la plus rigide des étiquettes, ou la dérogeance la plus outrancière. Il donne à voir, dans la matérialité même des tenues et des tissus, comme dans la gestuelle de ceux qui les portent, les transforment ou s'en défont, le sens d'une action ou d'une décision politique, celui d'une orientation idéologique ou simplement l'expression d'un style, éventuellement les trois à la fois : naguère, la barbe et le treillis de Fidel, ou le béret étoilé du Che ; hier, le keffiyé de Arafat, aujourd'hui, le haïck immaculé de Ben Laden ou le blouson texan de Georges W. Bush.

En concurrence avec d'autres indices, l'*item* vestimentaire participe ainsi de la physique du pouvoir. Il est partie intégrante, au premier chef, de sa mise en scène. Aspect anecdotique, trivial, superficiel, du jeu politique et de la nature même du pouvoir ? Rien n'est moins sûr. Quand De Gaulle se présente à la télévision pour répondre au putsch d'Alger, il ne lève pas tout d'un coup les bataillons de chars et les escadrilles de chasse qui, sur place, à supposer qu'ils le suivent, pourraient étouffer le *pronunciamento* dans l'œuf. Il mobilise en temps simultané une puissante arme symbolique, l'uniforme du Général, mieux, le « costume » du Général. Il s'adresse à la fois au peuple français et aux jeunes du contingent en chef d'État légitime mais aussi, pour le passé, en chef historique de la France Libre et, pour le présent, en chef des armées. L'impact du discours gaullien radio-télévisé – relayé en images dès le lendemain par la presse écrite, pour ceux qui n'avaient pu l'entendre ou le voir la veille – eût-il été moindre sans la tenue militaire ? De Gaulle lui même l'a pensé, puisqu'il a orchestré sa réponse en maître des mots et des signes. Cela suffit à notre propos. L'« homme du 18 juin », chacun le sait, est un grand acteur de la politique, au double sens du terme. Il joue de son physique, de sa propre iconographie, de sa caricature même, en tant que symbole vivant de la présence d'un passé qui a encore du sens. Par l'image en *flash-back*, et l'effet proustien de l'uniforme, il intensifie l'émotion, il avive l'affect. Il touche l'ensemble des Français – même les jeunes qui n'ont pas connu l'occupation allemande – dans leur attachement profond à la liberté, par le rappel des épreuves endurées, le souvenir pour les uns, la mémoire transmise pour les autres.

Ainsi cette « raison du corps » renvoie-t-elle au pouvoir qu'a le symbole de donner une expression concrète à une idée abstraite. Par le costume, le vêtement, la mise, unifiée dans un strict uniforme ou laissée à la liberté de chacun, s'ajustent le « corps » des institutions ou des organisations, et celui des hommes qui les incarnent, des chefs qui les dirigent. Mais l'un et l'autre n'ont de sens que pour autrui, dans une relation visuelle avec les présents, en salle, ou à ciel ouvert, militants réunis au local, foule rassemblée en cortège, participants à la cérémonie, spectateurs pris dans la fête, ou bien dans une relation télévisuelle avec le présent-absent qu'est le téléspectateur, depuis l'avènement des « étranges lucarnes ». C'est bien avec son corps charnel que l'homme politique assure et assume son statut. Mais aussi avec son corps image, quand ce corps charnel se déréalise par l'absence ou la mort. Ce corps image le présentifie. C'est avec lui, pour partie²⁴, qu'il est fictivement rendu à la vie, par l'image fixe ou animée qu'il reste présent dans la mémoire des hommes, qu'il (ou elle) influence encore les successeurs immédiats ou les lointains héritiers, qu'il (ou elle) parle encore aux générations nées après sa disparition²⁵. Ce corps défie le temps. Il participe du présent par sa capacité à servir d'exemple ou de contre-exemple. Il suscite massivement le rejet, ravive l'abjection, ou réveille au contraire (chez certains) une inquiétante fascination, quand le film documentaire repasse les convulsions jaculatoires du Führer. S'il donne la mesure du temps, s'il entretient la nostalgie, il peut encore revenir directement dans le jeu, inspirer avec succès une campagne électorale, réactiver un modèle de conduite. Son expression féminine en a tout autant le pouvoir. Ainsi en va-t-il de l'épouse du président argentin sortant, qui s'est expressément inspirée d'Evita Peron pour devenir la première femme chef d'État de son pays. Avec le corps image, le corps icône, le corps fétiche, le mort saisit le vif. Par lui s'impose la présence de l'absent²⁶.

²⁴ Au delà de la portée historique de sa politique, bénéfique ou maléfique, de la puissance effective de ses actes, éventuellement prolongée par celle de ses écrits, comme chez De Gaulle ou Churchill.

²⁵ On en trouvera une excellente illustration dans l'ouvrage que Anne Clément consacre à *Sa'ad Zaghloul, « lieu de mémoire » du nationalisme égyptien*, CEDEJ, 2005.

²⁶ Même et surtout quand la dépouille reste introuvable, comme dans le cas de Ben Barka. Par suite d'une erreur d'organisation dont je suis seul responsable, il manque à cet ouvrage la contribution de Mohamed El Ayadi sur Ben Barka dont je souhaitais qu'elle illustrât plus particulièrement le thème de la présence de l'absent.

Bien entendu, cette approche centrée sur le corps du chef d'État ou du leader partisan, à la fois donné et fabriqué, constitué en outil et paré pour le rôle, travaillé dans sa complexion, sa voix, sa gestuelle, son vêtement, est loin d'épuiser le registre de la monstration du pouvoir et de sa mise en scène, l'ensemble des dispositifs indispensables à sa pleine et entière visibilité – qui peut aussi bien contribuer à masquer sa part d'invisible – à la dimension technique, collective et institutionnelle de sa communication, au plein déploiement de la liturgie et de la mythologie politiques²⁷. Il est particulièrement mis en avant ici parce qu'il est resté trop oublié. Cela étant, le plus inventif des acteurs politiques travaille bien sur des matériaux et avec des motifs qui sont ceux de son milieu et de son temps²⁸. Il rencontre les corps et les sens des autres, participe de cette « gesticulation culturelle » qui nous insère dans le monde et dans l'histoire²⁹. Si grand soit son pouvoir personnel, si puissant soit son charisme, l'un et l'autre renvoient à une demande que son statut éventuel de souverain Père, de démiurge, de Prophète, ne peut entièrement fabriquer. Ses initiatives répondent en écho à des attentes plus ou moins bien perçues et comprises, ses préférences esthétiques à des sensibilités déjà à l'œuvre. L'un et l'autre supposent le groupe professionnel, l'intercession d'une machinerie efficace, l'intervention de centres décisionnels interactifs, mais d'abord un haut lieu du pouvoir, un centre topographique et topologique de sacralisation qui bien souvent le dépasse. Staline lui-même n'a pu abandonner le Kremlin.

Partant du corps dans sa choséité même, notre hypothèse de travail initiale, celle de décembre 2006, était donc ouverte à une large gamme d'approches, dans lesquelles les participants à la table ronde se

²⁷ Claude Rivière, *Les liturgies politiques*, Paris, PUF, 1988.

²⁸ La reine d'Angleterre n'est pas plus grande que la Monarchie. Le roi Soleil n'est puissant que par les grands commis d'un État déjà fort, bien institutionnalisé et « armé ». Monarque absolu, il n'est pas entièrement maître de ses ballets et de son théâtre, pas même de sa Cour, encore moins de son Église et de son confesseur, et finalement de sa dernière concubine. Il fait Versailles, mais il est fait par lui, à partir des dessins et des plans que lui proposent ceux qui gouvernent son imaginaire, Le Brun et Le Notre. Représenté en majesté, il n'est pas maître de son portrait. Même Staline, devenu le « génie insurpassable » de son temps, est au fond dominé par Lyssenko, comme Nicolas le fût par Raspoutine. Son statut cinématographique de nouveau Tsar héritier d'Ivan le terrible n'est aussi puissant que parce Eisenstein, un authentique génie celui-là, l'a fait tel. L'influence d'une actrice sur le Grand Timonier en fin de vie dépasse pour un temps et de très loin le contrôle que celle-ci exerce sur l'Opéra de Pékin.

²⁹ Maurice Merleau-Ponty, *Signes*, Paris, NRF, Gallimard, 1960, p. 87.

sont installés librement. Quatre propositions de lecture, qui ne sont pas incompatibles entre elles, ont fourni un point de départ.

1) Une lecture à la fois ethnographique et biographique de la construction de soi par l'homme politique, maître plus ou moins inventif et performant de sa propre image, notamment avant l'entrée en scène du marketing politique. Quand, où et comment l'acteur politique pense-t-il son corps, travaille-t-il son look, sélectionne-t-il un ou plusieurs marqueurs corporels et/ou vestimentaires pour inscrire dans la durée un personnage campé comme tel, mais susceptible d'être modulé dans sa présentation en fonction du lieu et de l'occasion, au moment même de se donner à voir ? On met ici l'accent sur la description même du corps préparé et paré, sur le bricolage éventuel des signes qu'on mobilise, inscrit dans un contexte, une conjoncture, mais soutenu par une histoire reliant l'événement à la durée.

2) Une lecture relevant de la sociologie historique mettant l'accent sur « l'esthétique de la réception » du pouvoir incarné. Comment la masse, la foule, les classes d'âge, les milieux sociaux, les genres de sexe, mais d'abord le collectif fluctuant des adhérents (militants/croyants) d'un parti, ou d'un régime, voient-ils ou imaginent-ils le corps du roi, du chef, du leader, se plaisent à l'imiter eux-mêmes, où l'inscrivent au contraire dans son irréductible différence, consommée par l'image dans la boutique du commerçant, ou l'intérieur de la maison ? Par quels canaux, selon quels registres, en sélectionnant quels traits, en conservant ou exposant quels objets, images, symboles ? Comment réagissent-ils à son look ? Contribuent-ils à le façonner, à l'inventer, ou simplement à l'entretenir ? En viennent-ils éventuellement à s'en dépendre et s'en lasser ? On pourra à cette occasion revisiter la catégorie wébérienne du charisme, à condition de ne pas perdre le fil directeur de l'attention au corps. Si le charisme se décline, s'actualise et s'incarne en de multiples cas de figures : Zaïm (Nasser), Lider maximo (Castro) , Osagiefo (N'Kruma), sollicitant la figure ontologique du père, ou mobilisant le lexique de la parenté (oncle, frère, mère), qu'en est-il dans chaque cas de la médiation par le corps ?

3) Une lecture combinant histoire sociale et anthropologie historique fera ressortir la prise en compte du mouvement général de la société dans son rapport au corps, au vêtement, à l'image, sans oublier là aussi l'ampleur des dénivelés géographiques et sociologiques, ni celle des décalages chronologiques. Qu'en est-il du rapport de l'homme politique à une « mode » qu'il fait et/ou qui le fait ? Une mode qu'il

anticipe, induit, ou suit. Une mode qui ne ressortit ni au travail sur lui-même de l'homme politique, ni à la consommation projective par les « croyants » de l'homme symbole, mais à un travail plus souterrain de la société sur elle-même, dans la production de sa propre esthétique, entre avant-garde et passéisme, élite et masses, en temps ordinaire comme en situation de crise, ou de changement accéléré.

4) Enfin, une lecture resserrée sur le temps court de la société médiatique « universelle », celle du monde télévisuel, prenant en compte la force des grands médias actuels de l'image, massivement présents dans les pays les plus pauvres depuis près de vingt ans. Comment la construction physique du leadership fait-elle dorénavant appel à des conseillers en communication, travaille-t-elle avec des professionnels de la scénarisation (décors et script), et des cellules d'experts chargés de construire ou de moduler l'image du chef, comme un produit marketing dans un espace politico-médiatique soumettant toujours plus le message au massage ?

La composition du livre, qui en appelle d'autres, renvoie à la manière dont chaque contributeur s'est accommodé de ce canevas, dans la plus grande liberté de pensée.

1. Première partie

L'ancêtre fondateur, la guidance et le charisme

Le corps politique comme métaphore du pouvoir souverain

Raphaëlle Nollez-Goldbach
Université Paris 7

Le corps possède de multiples facettes. Espaces de sensibilité, d'expression et de représentation, il constitue aussi des principes d'efficacité, de propriété et d'identité¹. Des distinctions s'opèrent également entre corps sujet et corps objet, corps pour moi et corps pour autrui, corps existé et corps aliéné ou encore corps individuel et corps collectif. Le corps en somme comme « une fiction, un ensemble de représentations mentales, une image inconsciente qui s'élabore, se dissout, se reconstruit au fil de l'histoire du sujet, sous la médiation des discours sociaux et des systèmes symboliques »².

Comment alors penser le corps dans le cadre de la construction *corporelle* du leadership politique ? C'est dans la double perspective de l'espace de représentation et du corps collectif, que le corps sera abordé ici. Espace de représentations du pouvoir souverain, mais aussi corps politique comme principe de perpétuité politique, affirmation de la pérennité du pouvoir. Le corps donc en tant que lieu de représentations souveraines et comme métaphore politique.

Ce que Marcel Mauss a le premier mis en œuvre est une appréhension du corps en tant que « techniques »³, entendues comme attitudes du corps variant selon chaque individu, mais aussi, et surtout, selon les sociétés et les éducations. Sociétés qui génèrent et encadrent les actes des individus selon leurs organisations et leurs règles et qui produisent des techniques corporelles qui sont « les normes humaines du dressage humain ». Mauss voyait dans ces techniques du corps « l'ouvrage de la raison pratique collective et individuelle » ainsi

¹ Georges Vigarello, conférence prononcée à l'Ens, Paris, 12 mars 2000.

² Alain Corbin, « Introduction », in *Histoire du corps*, Tome 2, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Le Seuil, 2006, p. 9.

³ Marcel Mauss, « Les techniques du corps », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1993, citations extraites respectivement des pages 374, 369, 371 et 372.

qu'« un acte traditionnel efficace ». Le corps devenait ainsi « le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique, de l'homme ». Du travail de Mauss est née l'étude du corps en tant qu'objet social, ce qui dans le cadre d'une analyse de la construction corporelle du leadership politique ouvre des perspectives d'une nécessité première.

C'est le concept de corps politique qui sera le fil conducteur de l'approche du corps en politique, en s'attachant à étudier la représentation symbolique du corps politique, que ce soit par son identification au corps du roi ou par son emprisonnement dans la figure du chef, en s'appuyant sur les travaux de Kantorowicz, en ce qui concerne la théorie des deux corps du roi et de Claude Lefort, pour ce qui est de l'analyse de la figure du chef totalitaire, du dictateur.

On s'intéressera au corps du souverain, partagé entre corps naturel et corps politique. Corps idéalisé et corps porteur de la symbolique unificatrice du corps politique, qui permet d'appréhender la métaphore du corps politique dans les représentations du pouvoir, en suivant son évolution depuis la monarchie à l'époque moderne, lors de la montée de l'État, au moment de la Révolution française, puis de l'instauration de la République.

La théorie des deux corps du roi

Corps naturel et corps politique

Les travaux de l'historien Ernst Kantorowicz ont permis de découvrir, dans l'Angleterre des XV^e et XVI^e siècles, l'existence d'une théorie mise en œuvre pour symboliser la perpétuité de la monarchie. Analysant les textes des juristes anglais et les pratiques des cérémonies funéraires françaises, Kantorowicz a pu mettre en lumière pour la première fois le concept des deux corps du roi, qui s'est depuis affirmé comme un outil indispensable, non seulement à l'étude de la monarchie à l'époque moderne, mais aussi du fonctionnement du pouvoir en général.

Kantorowicz a analysé extrêmement finement dans son livre *Les deux corps du roi*⁴ la manière dont le concept des deux corps participait

⁴ Ernst Kantorowicz, *Les deux corps du roi, essai sur la théologie politique au moyen âge*, Paris, Gallimard, 1989. Toutes les citations qui suivent sont tirées de cet ouvrage, respectivement aux pages : 22, 23, 25, 18, 230, 251, 324, 230, 28, 144, 144.

de la représentation du roi à la fois mortelle et immortelle, pour créer une représentation mystique et politique. Le roi a ainsi deux corps : un corps naturel et un corps politique, un corps mortel et un corps immortel. Ce qui caractérise le corps politique c'est qu'il ne peut être « ni vu ni touché », il est dépourvu d'enfance, de vieillesse et de tout défaut. Les deux corps du roi fonctionnent en tant qu'« unité indivisible, chacun étant entièrement contenu dans l'autre », mais cela n'empêche pas les deux corps d'avoir des « capacités bien distinctes ». Le corps politique est supérieur au corps naturel puisque c'est lui qui assure la continuité et la perpétuité du pouvoir. En effet, à la mort du roi les deux corps se séparent et le corps politique est transmis à un autre corps naturel. Cette construction a pour but d'assurer la continuité dynastique et on la retrouve dans la célèbre maxime *le roi ne meurt jamais*, qui exprime la survivance de la dignité royale – c'est-à-dire la permanence de la fonction – à la mort du corps physique du souverain. Le corps politique fonctionne donc comme un surcorps et la monarchie s'exerce, comme le note Kantorowicz, à travers « une fiction physiologique ».

La théorie des deux corps du roi s'est en fait construite sur trois facteurs : « la perpétuité de la dynastie » – il n'y a pas d'interruption dans la succession héréditaire, le règne débute dès la mort du prédécesseur –, « le caractère corporatif de la Couronne » – qui s'est construite comme le domaine royal, incarne « les droits et les prétentions » du pays et englobe « tous les membres du corps politique vivant à la même époque » – et « l'immortalité de la Dignité royale » – qui diffère de la Couronne car elle représente la souveraineté placée individuellement dans le roi. C'est donc le fonctionnement dynastique qui assure la continuité du corps naturel du roi et c'est l'existence de la Couronne et de la Dignité royales qui maintiennent la continuité du corps politique.

Il est également important de noter que le concept des deux corps du roi s'est construit en référence aux deux corps du Christ – différents des deux natures du Christ, à la fois dieu et homme. Mais si Kantorowicz considère que le concept de corps politique est basé sur la doctrine théologique « qui enseigne que l'Église et la société chrétienne en général sont un corps mystique dont la tête est le Christ », il souligne que le corps naturel du roi ne peut concorder avec le corps « vrai » du Christ dont la nature est tout autre. D'ailleurs, même si au Moyen Âge le roi est à la fois humain et divin, représentant le Christ sur terre, on passe ensuite, au début de l'époque moderne, à la dichotomie roi

personne privée (soumise à la loi) et roi personne publique (supérieure à la loi) sur le modèle de l'Empire romain. La continuité royale dépend alors de « la sphère impersonnelle du public ». Kantorowicz note donc un passage de la « royauté liturgique » à la royauté « centrée sur la sphère du droit ». Ce sont l'appareil administratif et les institutions publiques qui assurent la permanence de la royauté.

Effigies et représentations de la souveraineté

Ce qui est particulièrement intéressant dans la mise en œuvre de la théorie des deux corps du roi c'est le cérémonial qui accompagne les funérailles des rois de France aux XV^e et XVI^e siècles. En effet, avec la mort de Charles VI en 1422 apparaît l'utilisation d'une effigie pour représenter le roi après sa mort, pratique empruntée aux enterrements royaux en Angleterre au moment où le trône français revient au roi d'Angleterre Henry V. L'effigie est exposée sur un lit et entourée de toutes les attentions destinées ordinairement au souverain. Des repas lui sont servis, elle porte les insignes royaux et, le jour des funérailles, c'est elle qui est conduite avec les honneurs jusqu'au tombeau, lors du cortège qui amène à Saint-Denis. Le corps du roi défunt est, lui, laissé nu, simplement entouré d'un linceul, et est porté séparément. En 1498, le parlement de Paris prend même une décision officielle à propos de l'effigie, considérant que « désormais elle représente le roi vivant et non le roi mort »⁵. Ce qui entraîne l'impossibilité pour le successeur d'assister aux funérailles, malgré le fait qu'il devienne roi dès la mort de son prédécesseur.

Ainsi les rites funéraires font sens vers un roi qui ne meurt jamais. Ces rites, ce sont les recherches de Ralf Giesey, élève de Kantorowicz, qui permettent de les découvrir et d'en comprendre l'enjeu. Elles révèlent ainsi, par exemple, que la bannière n'est pas jetée dans la tombe, comme le sont d'autres attributs royaux, mais simplement inclinée au cri de « le Roy est mort » pour être relevée aussitôt après au son de « vive le Roy ». Giesey mentionne notamment à ce propos le Grand Écuyer de Charles VIII, Pierre D'Urfé, affirmant que la bannière « ne meurt jamais »⁶. Autre rite faisant sens dans la

⁵ Robert Descimon et Alain Guéry, « Un État des temps modernes ? », in *Histoire de la France*, A.Burguière et J. Revel (dir.), Tome 2, *L'État et les pouvoirs*, Paris, Le Seuil, 1989, p. 200.

⁶ Ralf Giesey, *Cérémonial et puissance souveraine, France, XV^e-XVII^e siècles*, Cahiers des Annales n° 41, Paris, Armand Colin, 1980, p. 123.

même direction, les présidents du Parlement qui escortent l'effigie – et non pas le cadavre –, privilège qui leur est disputé par les représentants de l'Église, signe du rôle majeur de l'effigie dans le cérémonial, portent une robe rouge, et non pas noire comme le voudrait le deuil, symbole d'une justice qui ne meurt jamais. Les tombeaux royaux apportent à cet égard un nouvel argument. Les deux représentations corporelles du roi s'y retrouvent, d'une part le cadavre nu placé dans le tombeau, et de l'autre, sur le dessus, visible, la sculpture représentant le roi vivant paré des atours de la royauté, « traduction dans la pierre de la double valence corporelle »⁷. Giesey peut donc affirmer que « les funérailles des Rois étaient une mise en scène de la souveraineté »⁸. Cette exposition du corps politique affirme effectivement avec force la pérennité du pouvoir.

Absolutisme et fin de la théorie des deux corps

Cet usage de l'effigie va prendre fin avec l'enterrement d'Henri IV lors duquel elle est utilisée pour la dernière fois. L'assassinat du roi en 1610 entraîne un changement dans l'ordre des rituels funéraires étant donné l'urgence qu'il y a à faire de Louis XIII, âgé seulement de 8 ans, son successeur et de Marie de Médicis la régente. Un lit de justice se tient donc à la mort d'Henri IV, précédant les funérailles contrairement à l'usage.

La fin de l'utilisation des effigies lors des enterrements royaux coïncide avec la fin de la théorie des deux corps du roi. En effet, avec l'accession au trône du fils de Louis XIII, Louis XIV, c'est une monarchie absolue qui tend à se mettre en place, instaurant un pouvoir où le roi fait corps avec l'État, annulant la distinction entre les deux corps, qui désormais se confondent. Louis XIV a vocation à incarner le pouvoir souverain, ce qu'il affirme par sa célèbre formule « L'État, c'est moi ». Giesey estime que l'on assiste à une véritable « personnalisation de cette incarnation, jadis entité fictive, ou mystique, idéale et invariante, à laquelle les rois successifs avaient à s'ajuster », Louis XIV transformant la souveraineté en « une chose mortelle »⁹. Son caractère perpétuel se trouve ainsi bridé, mettant fin à la métaphore des deux corps du roi. La continuité du pouvoir est alors représentée par la

⁷ Georges Vigarello, « Le corps du roi », in *Histoire du corps*, Georges Vigarello (dir.), vol.1, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 393.

⁸ Ralf Giesey, *op. cit.*, p. 142.

⁹ Ralf Giesey, *op. cit.*, p. 85.

métaphore du soleil qui est utilisée pour affirmer que la monarchie ne meurt jamais. Le Roi Soleil donne corps à cette idée, se servant de la symbolique de cet astre qui ne meurt jamais.

Cette indistinction entre le corps privé et le corps public du roi se révèle particulièrement à travers le crime de lèse-majesté. C'est ce que démontre très bien Georges Vigarello en soulignant notamment à quel point la loi et le pouvoir sont envisagés de manière physique. Le crime de lèse-majesté assimile en effet l'action menée à l'encontre de la loi à une attaque contre le roi lui-même, contre son corps. Il apparaît ainsi que « c'est autour de la loi que s'étend la confusion entre le corps du roi et celui de l'État », la loi comme le pouvoir étant « corporéisés »¹⁰.

Dans la littérature de l'époque se retrouve par ailleurs la fin de la théorie des deux corps du roi. La lecture de Shakespeare par Kantorowicz avait montré combien la théorie des deux corps constituait la substance de sa pièce *La tragédie du roi Richard II*. À l'inverse Hélène Merlin-Kajman relève que Corneille, au XVII^e, exprime l'idée de l'existence de trois corps¹¹. L'auteure cite ce passage de *Clitandre ou l'Innocence* particulièrement éclairant : « Je dis qu'un roi, un héritier de la couronne, un gouverneur de province, et généralement un homme d'autorité, peut paraître sur le théâtre en trois façons : comme roi, comme homme et comme juge, quelquefois avec deux de ces qualités, quelquefois toutes les trois ensembles ».

Incarnation de la puissance souveraine

Ce qui fait toute l'originalité de la théorie des deux corps à l'époque moderne c'est la symbolisation du caractère perpétuel du pouvoir. Kantorowicz revient sur ce point dans la conclusion de son livre. Il se demande si le concept des deux corps a un antécédent antique, en d'autres termes s'il peut avoir une origine païenne. Il reprend les exemples de l'Égypte, où quelques enterrements doubles semblent avoir eu lieu, et de l'Empire romain, où existaient des effigies pour les empereurs décédés. On retrouve en effet à Rome les mêmes cérémonies funéraires que celles des rois de France, à savoir des cérémonies au cours desquelles une effigie de cire est traitée comme si elle était le roi lui-même, où elle est exposée sur le lit de mort, éventée

¹⁰ Georges Vigarello, *op. cit.*, pp. 405 et 406.

¹¹ Voir Hélène Merlin-Kajman, *L'absolutisme dans les lettres et la théorie des deux corps, passions et politique*, Paris, Honoré Champion éditeur, 2000.

par des esclaves et entourée de médecins qui simulent des soins¹². L'empereur est même parfois brûlé deux fois, une fois avec son effigie et une fois avec son propre corps. Mais ces ressemblances troublantes ne possèdent pourtant pas encore tous les attributs de la théorie des deux corps du roi, qui n'apparaît jamais en tant que telle. Celle-ci, produit de la pensée théologique chrétienne, a sûrement été bâtie en utilisant le modèle classique, mais l'élément déterminant demeure dans la représentation, à travers la symbolique de l'effigie, du caractère perpétuel de la souveraineté qui ne se constitue qu'à l'époque moderne, tandis que dans l'antiquité il ne s'agit, à travers la même effigie, que de représenter la puissance absolue du souverain. Ce qui, bien qu'étant hors du cadre des deux corps du roi, donne corps à un autre élément constitutif de la définition de la souveraineté, la puissance, et incarne donc une forme de représentation du leadership politique construite autour du corps du souverain.

Métaphores du pouvoir

L'État, homme artificiel

Si la théorie des deux corps du roi s'efface avec la montée de l'absolutisme, il n'en reste pas moins que la métaphore du corps politique reste toujours en vigueur dans les représentations du pouvoir. Ainsi le principe de continuité va être théorisé d'une autre manière. Avec le juriste Jean Bodin, à qui l'on doit la première définition de la souveraineté en 1576, la perpétuité est posée comme un des deux éléments constitutifs de la souveraineté, définie dans les *Six livres de la République*, en tant que « puissance absolue et perpétuelle ». Pour Bodin les rapports entre pouvoir et souverains se définissent ainsi : « le pouvoir souverain – qui est leur « corps politique » – trouve toujours un possesseur vivant »¹³. Le caractère perpétuel du pouvoir se trouve ainsi assuré à travers le concept de souveraineté.

De plus, aux XVII^e et XVIII^e siècles, la montée de l'absolutisme va de pair avec un renforcement de l'État et de son administration. S'affirme ainsi la figure du chef de l'État et « au corps unique du roi du XVII^e siècle fait peu à peu place au XVIII^e siècle celui, moins évanescent, du chef de l'État »¹⁴. S'ajoute à ce développement de l'État,

¹² Ralf Giesey, *op. cit.*, pp. 30-31.

¹³ Cité par Ralf Giesey, *op. cit.*, p. 64.

¹⁴ Robert Descimon et Alain Guéry, *op. cit.*, p. 208.

le renforcement du rôle des parlements et on assiste donc à ce que l'on peut considérer comme une « décorporalisation »¹⁵ royale du pouvoir.

C'est d'ailleurs à cette époque que le philosophe Thomas Hobbes va affirmer sa théorie de l'État, qu'il appréhende sous la métaphore de l'homme artificiel. Dans la lignée de la métaphore corporelle qui compare l'État au corps humain, formant une corporation dont le roi constitue la tête et les sujets les membres, Hobbes théorise l'État à partir d'une métaphore organiciste. Fondateur de la science politique, Hobbes, prenant modèle sur la science des corps physiques, l'entend comme « science des corps politiques », comme une « physique des corps politiques »¹⁶. L'homme géant, l'homme artificiel, est le modèle de construction de l'État, qu'il nomme du nom de la créature biblique, le Léviathan. Pour échapper à l'état de nature, de la guerre de tous contre tous, les hommes acceptent le contrat qui mène à la construction de l'État, qui consiste « à désigner un homme, ou une assemblée d'hommes, pour porter leur personne » et forment ainsi « une unité réelle de tous en une seule et même personne. Cela fait, la multitude, ainsi unie en une personne une, est appelée État »¹⁷. Hobbes pense donc l'État comme un corps composé par les hommes, dont chacun est un membre, et pour qui « la *souveraineté* est une *âme* artificielle, car elle donne vie et mouvement au corps tout entier ». La métaphore organiciste est filée jusqu'au bout, puisque les organes de ce corps sont ainsi définis : les magistrats en sont les « articulations », la récompense et le châtement forment ses « nerfs », la richesse en est la « force », les lois sa « raison et sa volonté », la concorde sa « santé », la sédition sa « maladie » et la guerre civile sa « mort ».

De plus, Hobbes rencontre de manière explicite la théorie des deux corps, entendue comme moyen d'assurer la perpétuité du pouvoir, lorsqu'il cherche à établir, parallèlement à son homme artificiel, une « vie éternelle artificielle » pour empêcher tout retour à l'état de nature et par là la continuité de l'État : « la matière de toutes ces formes de gouvernement étant *mortelle*, de sorte que, non seulement les monarques, mais aussi les assemblées entières, meurent, il est nécessaire que, pour la conservation de la paix des hommes, de même que la décision fut prise *en vue d'un homme artificiel*, de même aussi il

¹⁵ Georges Vigarello, *op. cit.*, p. 407.

¹⁶ Gérard Mairet, *Le principe de souveraineté*, Paris, Gallimard, 1996, p. 43.

¹⁷ Thomas Hobbes, *Léviathan*, Paris, Gallimard, 2000, pp. 407-408. Les citations suivantes de Hobbes sont issues du même ouvrage, respectivement pp. 64 et 316 (ici, passages soulignés par l'auteure).

est nécessaire que la décision soit prise *en vue d'une vie éternelle artificielle* ». Hobbes est donc le penseur d'un corps politique dont, comme le remarque Étienne Balibar, « les modèles oscillent entre l'organisme composé de forces et de rouages matériels et le *corpus mysticum* inspiré de la théologie »¹⁸.

Corps et République

Au moment du renversement de la monarchie, lors de la Révolution française, un nouveau régime est mis en place, la République, constitué en tant que régime représentatif. Cette transformation politique radicale se retranscrit alors jusque dans l'appréhension du corps politique. D'une part, le nouveau pouvoir prend pour cible le corps du roi. Les tombeaux royaux de Saint-Denis sont ouverts, les corps des rois morts et en décomposition en sont extraits et jetés dans une fosse commune. Louis XVI est, lui, jugé en tant que citoyen Louis Capet, condamné à mort et puis guillotiné. « Corps pourri », « corps guillotiné », ainsi terminent les corps royaux, cibles symboliques de la fin de la monarchie, comme le remarque très justement Alain Boureau pour qui il s'agit de détruire « le corps pérenne du roi ». La rupture de la Révolution se situe « moins en tuant le roi [...] qu'en le soumettant à une procédure judiciaire, en réduisant son sort funéraire au lot commun et uniforme de la simple citoyenneté »¹⁹.

D'autre part, la République instaure un nouveau mode de continuité du pouvoir. Avec la fin de la monarchie et de la souveraineté fondée sur le privilège dynastique royal, on se trouve face à une rupture de la continuité. Le nouveau régime va alors s'inventer lui aussi une continuité afin de légitimer son mode de fonctionnement basé sur la représentation et cette construction va se faire sur le même modèle, celui du corps politique. C'est le concept de Nation qui va assurer l'idée de perpétuité et qui s'impose alors comme le nouveau fondement de la souveraineté, ce qui pour Gérard Mairet constitue « le moment révolutionnaire »²⁰. Ce qui est à l'œuvre c'est l'invention d'une continuité au peuple qui, lui, est mortel, continuité identique à celle

¹⁸ Étienne Balibar, « Le Hobbes de Schmitt, le Schmitt de Hobbes », in *Le Léviathan dans la doctrine de l'État de Thomas Hobbes*, Carl Schmitt, Paris, Le Seuil, 2002, p. 25.

¹⁹ Alain Boureau, *Le simple corps du roi : l'impossible sacralité des souverains français, XV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Les Éditions de Paris, 1988, pp. 7, 9, 5-6.

²⁰ Gérard Mairet, *op. cit.*, p. 95. Citation suivante tirée des pages 98-99.

dont bénéficiait la dynastie royale. Kantorowicz avait d'ailleurs bien remarqué que le concept de Nation permet de construire une « perpétuité à la fois de l'ensemble du corps politique (tête et membres ensemble) et de ses membres constitutifs pris isolément »²¹. Mairet estime d'ailleurs que c'est l'exécution de Louis XVI qui, en « séparant ses deux corps », assure le passage de la nation du roi au peuple, la nation sous la monarchie étant contenue dans le corps du roi.

Corps et totalitarisme

Les régimes totalitaires offrent une occasion particulière d'appréhender le pouvoir dans une perspective corporelle. En effet, l'apparition du totalitarisme au XX^e siècle a développé une autre image du corps. Celle-ci rend compte d'un pouvoir visant à une unification totalisante, d'un pouvoir qui se confond avec le corps politique entier. C'est ici que les travaux de Claude Lefort sont très précieux. Ses recherches sur le phénomène totalitaire tentent de cerner l'image du corps politique qui y est mise en œuvre, cherchant comment s'est maintenu ce « schème d'organisation, à la faveur des déplacements ou des transferts »²².

La représentation symbolique du corps politique dans les régimes totalitaires est celle d'un emprisonnement dans la figure du chef. Le corps du chef est perçu comme « invulnérable, qui condense en lui toutes les forces, tous les talents, défie les lois de la nature par son énergie de surmâle »²³. Qu'il s'agisse de Mao, Castro ou Staline, on est face à une exposition du corps individuel du souverain, paré de toutes les forces, et exalté par un culte de la personnalité.

De plus, le totalitarisme engendre un pouvoir qui se confond avec le parti, qui se confond avec le peuple, « le parti n'apparaît pas comme distinct du peuple [...], il est le peuple ». Le pouvoir se confond donc avec le corps politique entier alors qu'il en est la tête. Dans son analyse du stalinisme, Lefort met notamment en lumière la manière dont l'État fait corps avec le peuple, reprenant systématiquement la symbolique du peuple-Un. La société est alors conçue comme un « individu collectif [...], un *corps* qui a la ressource de contrôler les mouvements de

²¹ Ernst Kantorowicz, *op. cit.*, p. 228.

²² Claude Lefort, in *Essais sur le politique, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 293.

²³ Claude Lefort, *L'invention démocratique*, Paris, Fayard, 1981, p. 169. Citations suivantes issues des pages 167 et 121-122.

chacun de ses organes et de chacun de ses membres ». Le parti joue un rôle d'incorporateur, englobant en permanence les sujets dans le collectif, tandis que Staline est l'incarnation du peuple et du parti. Ce qu'illustre parfaitement l'affirmation de Trostsky, cité par Lefort, qui estime qu'« à la différence du Roi-Soleil, Staline peut dire à bon droit : *la Société c'est moi* ».

On retrouve cet « englobement », selon le terme cher à Lefort, du sujet dans le peuple et de l'État dans le chef, chez Mao, où la corporisation du chef passe par le livre rouge, « prolongement et incarnation du Timonier dans l'intimité de chacun »²⁴.

Par ailleurs, Lefort souligne à quel point en URSS la lutte contre les ennemis du peuple se fait en tant que « prophylaxie sociale »²⁵. L'intégrité du corps doit être préservée par l'élimination de ses « parasites ». Le philosophe Roberto Esposito repère un mécanisme identique à l'œuvre sous le régime nazi, dans la politique eugéniste de stérilisation, d'euthanasie et de génocide, le désignant du nom de paradigme immunitaire²⁶. Les juifs sont vus comme un virus, un parasite à éliminer. Parmi les dispositifs immunitaires du nazisme Esposito isole « la double fermeture du corps ». L'homme ne peut plus surmonter son hérédité et son passé et se trouve défini de manière indépassable au biologique. L'esprit n'est plus considéré comme ce qui permet de surmonter l'obstacle du corps mais devient au contraire le « corps du corps », ce qui participe de l'enfermement. Ce qu'avait résumé Emmanuel Lévinas en 1933, en affirmant que dans la philosophie nazie « l'essence de l'homme n'est plus dans la liberté mais dans un enchaînement au corps »²⁷. Le nazisme réduit ainsi le peuple, selon les termes de l'auteur d'un manuel d'eugénique et d'hérédité humaine de 1943, à « une grande communauté d'ancêtres, c'est-à-dire une solidarité consanguine. Cette unité biologique du peuple est le fondement du *corps ethnique*, structure organique à caractère totalitaire, dont les différentes parties ne sont rien de moins que les composantes

²⁴ Nora Wang, voir le chapitre du présent ouvrage consacré à Mao « Autour du Grand Timonier ».

²⁵ Voir Claude Lefort, *L'invention démocratique*, p. 166 et *Essais sur le politique*, pp. 101-102.

²⁶ Roberto Esposito, *Bíos, biopolitia e filosofia*, Turin, Einaudi, 2004. Ouvrage non publié en français. Les citations qui en sont tirées ont été traduites par l'auteure et peuvent ne pas être parfaitement exactes.

²⁷ Emmanuel Lévinas, *Quelques réflexions sur la philosophie de l'hitlérisme*, Paris, Rivage poche, 1997, p. 19.

d'un seul et même tout »²⁸. L'hitlérisme affirme ainsi le primat du corps biologique pour « rendre l'ordre social [...] disponible à l'image du corps figuration de la société une et indivisée »²⁹.

Dans son analyse du totalitarisme, Lefort reprend la théorie de Kantorowicz des deux corps du roi. Le roi, on l'a vu, figure d'une part le corps politique et, d'autre part, en constitue la tête. Tous les corps des individus s'agencent au sein d'un grand corps imaginaire, dont le corps du roi est la réplique et qui en garantit l'intégrité. Avec la Révolution française et l'instauration de la République, George Vigarello note qu'il y a un maintien « de la symbolique du pouvoir et de celle du corps, mais l'abandon de toute référence au corps d'un seul »³⁰. Ce que Lefort nomme la révolution démocratique a pour effet d'entraîner la destruction du corps du roi, de faire tomber la tête du corps politique. À l'inverse du totalitarisme, qui se définit autour du « peuple-un », d'un « corps social soudé à la tête » et d'un « pouvoir incarnateur »³¹, le régime démocratique institue un pouvoir qui n'est pas lié à un corps. Le pouvoir devient un « lieu vide », les dirigeants deviennent de « simples mortels » et l'image du corps politique disparaît, cette dissolution produisant une « désincorporation des individus », une « désincorporation du pouvoir »³². Claude Lefort dresse ainsi un état des lieux corporel du pouvoir au XX^e siècle, de l'unification totalisante, dont l'emprisonnement du corps dans la tête et de la tête dans le corps est la marque, à la désincorporation entraînée par l'avènement de la démocratie.

²⁸ O. von Verschuer, cité par Roberto Esposito, *op. cit.*, p. 153.

²⁹ Miguel Abensour, « Le Mal élémental », in *Quelques réflexions sur la philosophie de l'hitlérisme*, *op. cit.*, p. 58.

³⁰ Georges Vigarello, *op. cit.*, p. 409.

³¹ Claude Lefort, in *Essais sur le politique*, *op. cit.*, p. 30.

³² Claude Lefort, *op. cit.*, pp. 27 et 299 et *L'invention démocratique*, *op. cit.*, p. 172.

Autour du grand timonier

Nora Wang
Université Paris 7

« Sans le corps », écrit Mao Zedong en 1917, « il n'y aurait ni vertu ni savoir (...). C'est le corps qui contient la connaissance et abrite la vertu. Il renferme le savoir comme un chariot et abrite la vertu comme une chambre »¹. Cette réflexion du Grand timonier, assez surprenante, l'est sans doute moins à la lumière de la place qu'il donnera dans les années 1960 à la mise en scène de son propre corps. Le cas du président chinois peut en effet paraître exemplaire dans le cadre des problématiques proposées ici. Elles concernent la constitution et l'instrumentalisation à des fins politiques de la figure corporelle des dirigeants ; et ceci dans un monde non-occidental, où l'on présuppose au phénomène, sinon une exclusivité², du moins des traits spécifiques. La dramaturgie emphatique de la « Grande révolution culturelle prolétarienne » est encore présente dans les esprits, ou à défaut dans les documents d'actualité de l'époque ; et la personne de Mao Zedong demeure une des figures-types du culte de la personnalité, sous sa forme spectaculaire. Par suite, ce fut un phénomène beaucoup commenté et analysé, dès les événements eux-mêmes, en des termes qui restent souvent pertinents. Rappelons simplement la place non négligeable que le paradigme maoïste a tenu dans la constitution de la thématique, devenue depuis un lieu commun, de la « société du spectacle »³.

Quel regard jetons-nous aujourd'hui sur l'épisode ? Ce n'est

¹ Tiyu zhi yanjiu, (Une étude sur l'éducation physique), 1^{er} mars 1917 ; cf *Mao Zedong zaoqi wengao* (Œuvres de jeunesse de Mao Zedong), Changsha, Hunan chubanshe, 1990, pp. 65-81.

² Le monde européen contemporain de Hitler à Enver Hodja ou Ceaucescu a offert assez d'exemples pour qu'on ne puisse suggérer d'exclusive.

³ Si l'ouvrage du même titre de Guy Debord (1967) fait référence avant tout à l'expérience stalinienne, son film de 1977 puise largement dans les bandes d'actualité chinoises. Voir aussi les textes de R. Viénet, et de S. Leys *Les habits neufs du président Mao*, Paris, Champ libre, 1971.

guère sous l'angle de la définition du corps du leader lui-même – de sa visibilité ou invisibilité, de sa matérialité, de ses postures et mouvements, prolongements ou appendices enfin – qu'il a été le plus envisagé. Ni les dénonciations, des premières sur l'instant aux analyses récentes, ni a fortiori les nombreuses variations laudatives des débuts n'ont réellement inclus cet aspect. Les questions soulevées par la Grande révolution culturelle prolétarienne (GRCP), en termes d'impact ou d'imposture politiques, de clarification factuelle comme de signification théorique, avaient assez de poids et d'étendue pour que l'étude de l'iconicité soit reléguée au domaine de l'anecdote. Certes, les contemporains comme les observateurs par la suite ont souligné ce qu'il y avait de boursofflure dans la place réservée à la personne physique et morale du président chinois ; mais la figure maoïste a davantage occupé les observateurs par sa fonction dans un épisode politique d'une rare violence que dans sa forme, pourtant peu dissociable de la première. Sur ce plan, beaucoup reste sans doute à faire⁴.

On n'avancera ici, vu l'ampleur et la multiplicité des facettes de cette question, qu'une modeste tentative d'établir un premier répertoire des pistes possibles, en soulignant leurs spécificités ; chacune d'entre elles demanderait une réévaluation ou un approfondissement, et ce développement se veut donc d'abord inventaire, au contenu éminemment révisable. On mettra l'accent sur trois des registres possibles : l'insertion du corps du leader dans un environnement (la scénographie), le corps comme tel dans ses caractéristiques physiques (posture et gestuelle), les prolongements visibles ou substituables du corps (écrits, accessoires...).

Mao Zedong et le spectacle de la révolution culturelle

La construction de la figure maoïste

La construction de la figure de Mao Zedong comme leader charismatique débute bien avant la révolution culturelle ; s'il est en effet un domaine où les dirigeants du parti communiste chinois ont élaboré dès les origines, c'est celui de la communication, perçue d'emblée comme un outil essentiel de l'action politique.

Cette construction plonge ses racines dans la prise de conscience

⁴ Voir à cet égard les diverses biographies de Mao ; la plupart ne consacrent à cet aspect qu'une attention marginale.